

# **Dans les écoles privées musulmanes, sous contrat avec l'Etat, les fillettes sont voilées !**

Le débat sur ... Il a déjà fallu débattre du nom qu'on allait lui donner, il est passé du débat sur la place de l'islam en France à débat sur la laïcité.

Les représentants des six grandes religions de France, catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans, juifs et bouddhistes réunis au sein de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF – créée le 23 novembre dernier que je découvre aujourd'hui), tous en chœur prennent leurs distances avec le débat sur la laïcité.

Je ne vois pas en quoi des autorités religieuses ont à s'immiscer dans un débat sur la laïcité puisque celle-ci a été entérinée avec la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat ! C'est donc aux politiques d'en débattre et je vous rappelle que la laïcité est la valeur fondatrice et le principe essentiel de la République française. Religieux de tout poil, rentrez chez vous !

Messieurs les politiques, je vous remercie de mettre la priorité sur la condition féminine dans les religions et particulièrement les signes d'appartenance à la religion musulmane, ce qui m'intéresse en priorité puisque c'est la loi de mars 2004, dite loi sur le voile islamique, qui est à l'origine de ma condamnation. Elle avait pour objectif la protection des mineures. Il avait été considéré que le port de signes religieux, particulièrement le voile, risquait d'influencer des cerveaux non matures et ne pas laisser le libre choix aux fillettes ou aux jeunes filles de le porter ou

non. Les écoles privées ont été exclues de ce dispositif.

Depuis, des écoles musulmanes ouvrent leurs portes. Le lycée Averroès de Lille, ouvert en 2003, est sous contrat avec l'état depuis 2008, ce qui veut dire que les salaires des enseignants passent dans le budget du rectorat, donc avec les impôts.

Au collège privé de la réussite, sur la vidéo lien : Dailymotion – Ecole musulmane – voile islamique – une vidéo Actu et Politique, vous verrez :

Des petites filles voilées dès la sixième,

A la 38ème seconde, il est dit que l'enseignement religieux est facultatif, mais il ne manque pas un élève dans la salle de classe,

A 1'14'', le hall se transforme en salle de prière, les garçons devant, les filles derrière.

7 écoles privées musulmanes sont en cours d'ouverture pour la rentrée 2011.

Dans les écoles privées musulmanes, les petites filles sont voilées dès leur plus jeune âge, elles le seront partout à l'école comme dans la rue. Ces petites filles seront les femmes et les mères de demain. Comment pourront-elles, devenues adultes, retirer leurs voiles après plusieurs années d'une éducation religieuse stricte basée sur le coran?

Est-ce cela votre laïcité ? Cette laïcité-là, je n'en veux pas. Je veux retrouver l'espace public libre où les femmes et les hommes se côtoieront sans signes d'appartenance aux religions, seule attitude qui garantira le vivre ensemble dans ce pays.

A quoi nos grands personnages de l'histoire auraient-ils servi, si nous abandonnons le pourquoi ils se sont battus ?!

### **Victor Hugo**

*« ...je veux, je le déclare, la liberté de l'enseignement; mais je veux la surveillance de l'Etat, et comme je veux cette*

*surveillance effective, je veux l'Etat laïc, purement laïc, exclusivement laïc (...) En un mot, je veux, je le répète, ce que voulaient nos pères, l'Église chez elle et l'État chez lui. »* (Extraits du discours prononcé le 15 janvier 1850)

### **Aristide Briand**

*"J'ai horreur de la guerre religieuse. Le succès de mes idées dépend trop de la pacification religieuse (...) Mais nous serions bien imprudents si nous ne songions à munir l'Etat des armes dont il aura peut être besoin pour résister demain aux milices de l'Eglise"* (06/04/1905).

### **Jean Jaurès**

*« Si la démocratie fonde en dehors de tout système religieux toutes ses institutions, tout son droit politique et social, famille patrie, propriété, souveraineté, si elle ne s'appuie que sur l'égalité des personnes humaines appelées aux mêmes droits et invitées à un respect réciproque, si elle se dirige, sans aucune intervention dogmatique et surnaturelle (...). J'ai bien le droit de dire qu'elle est foncièrement laïque (...) ou plutôt, j'ai le droit de répéter que démocratie et laïcité sont identiques ».* (Extrait d'un article paru dans l'Humanité en août 1905).

No comment !

### **Fanny Truchelut**

<http://www.a-voix-haute.net/>